

10-07-2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)
Comptes non financiers des secteurs institutionnels, premier trimestre de 2020

- **Le taux d'épargne des ménages s'inscrit en forte hausse**
- **Le déficit des administrations publiques se détériore nettement**

Les comptes non financiers des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC 2010.

INDICATEURS CLÉS

(données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2017	I	11,8	9,3	42,6	26,1	-0,4
	II	11,9	9,2	42,0	26,4	-0,8
	III	12,1	9,2	41,8	26,2	-0,9
	IV	12,3	9,1	41,7	26,8	-0,6
2018	I	11,3	9,3	41,9	26,6	-0,4
	II	11,5	9,3	41,5	26,8	-0,2
	III	11,5	9,3	41,7	26,7	-0,7
	IV	12,7	9,5	42,0	27,4	-1,9
2019	I	13,1	9,6	41,4	27,2	-2,0
	II	13,5	9,6	41,0	27,2	-2,3
	III	12,9	9,5	40,7	27,2	-1,9
	IV	12,7	9,6	40,5	27,4	-1,5
2020	I	19,1	8,9	40,9	27,5	-6,1

1 Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages se tend

À prix courants, le revenu disponible des ménages a augmenté de 1,4 % par rapport au trimestre précédent. Si certaines composantes du revenu disponible ont été négativement impactées par la crise sanitaire, d'autres ont évolué plus favorablement.

Dans le sillage des mesures de confinement et de la mise à l'arrêt de larges pans de l'activité économique, la rémunération des salariés et le revenu mixte des indépendants se sont contractés, contribuant ainsi négativement à la croissance du revenu global des ménages, respectivement à hauteur de -2,1 et -0,6 points de pourcentage. Toutefois, au premier trimestre, cette baisse a encore été relativement limitée par deux mois et demi de dynamique économique favorable.

Les revenus de la propriété et les loyers (imputés ou réels) n'ont pas encore été impactés par la crise. Ils ont contribué, respectivement, à concurrence de 0,0 et 0,2 points de pourcentage à la croissance du revenu disponible.

En revanche, les prestations sociales nettes, autres transferts courants et impôts sur le revenu ont contribué très positivement à la croissance du revenu des ménages. En particulier, les prestations sociales nettes ont vivement augmenté à la suite des mesures prises par les autorités publiques, comme le chômage partiel ou le droit passerelle pour les indépendants. Rappelons par ailleurs que, selon les règles du SEC 2010, ce type de transfert doit être enregistré sur la base du principe des droits constatés, c'est-à-dire au moment où il est dû, et non au moment où il est payé.

Les dépenses de consommation finale ont quant à elles chuté de 6,0 %. Dès lors, le taux d'épargne brut a fortement gonflé par rapport au trimestre précédent, passant de 12,7 à 19,1 %.

Le taux d'investissement des ménages diminue

Au cours du premier trimestre, le taux d'investissement des ménages (construction et rénovation de logements et formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) est retombé à 8,9 % du revenu disponible (contre 9,6 % au quatrième trimestre de 2019). En effet, les investissements ont nettement reculé, de 5,5 %, tandis que le revenu disponible a continué de progresser, de 1,4 %.

Le taux de marge des sociétés non financières s'accroît

Le taux de marge des sociétés non financières a augmenté au cours du premier trimestre de 2020, pour s'établir à 40,9 % (contre 40,5 % au trimestre précédent). La diminution de l'excédent d'exploitation (-3,2 %) a été moindre que celle de la valeur ajoutée (-4,2 %). Les rémunérations versées aux salariés et les impôts nets des subventions sur la production ont en effet régressé de 4,9 % par rapport au trimestre précédent.

Le taux d'investissement des sociétés non financières reste stable

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est chiffré à 27,5 % de la valeur ajoutée au cours du premier trimestre, soit un pourcentage comparable à celui observé au quatrième trimestre de 2019 (27,4 %). Les investissements se sont réduits (-3,9 %), mais dans une moindre mesure que la valeur ajoutée (-4,2 %).

Le solde de financement des administrations publiques se détériore nettement

Au cours du premier trimestre de 2020, le solde de financement des administrations publiques s'est établi à -6,1 % du PIB, contre -1,5 % du PIB le trimestre précédent. Les recettes ont été négativement influencées par l'évolution des recettes fiscales et parafiscales, principalement en raison d'une nette baisse des impôts indirects résultant de la chute des recettes de TVA et d'accises à la suite du confinement, ainsi que de celle des droits d'enregistrement affectés par la suppression du bonus logement en Région flamande à la fin de l'année 2019. Les impôts directs et les cotisations sociales affichent également une diminution, imputable au confinement décidé à la mi-mars. Quant aux dépenses, leur forte hausse tient essentiellement au recours accru au chômage temporaire et au droit passerelle ainsi qu'aux indemnités compensatoires et primes de nuisance.

Définitions

- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.

- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.

Avertissement

Les comptes sectoriels du premier trimestre de 2020 reflètent les perturbations liées à la crise du COVID-19 et prennent en compte les effets des mesures de politique économique mises en place pour contenir les effets de la pandémie, sur la base des informations disponibles au 25 juin 2020. Les principales données administratives étaient disponibles comme il est d'usage pour cette publication. Toutefois, la pandémie suscite certaines incertitudes. Celles-ci se situent sur le front de la production non marchande et des composantes de l'optique des dépenses, ainsi qu'au niveau de l'estimation de certains transferts entre secteurs. Par conséquent, les résultats publiés ce jour sont susceptibles d'être révisés ultérieurement de façon plus importante que la normale.

Une description détaillée des aspects méthodologiques liés aux mesures de politique économique est disponible dans notre [publication](#).

En ce qui concerne la correction des variations saisonnières des séries, les récentes [directives d'Eurostat](#) en la matière ont été suivies afin d'estimer l'impact du COVID-19 aussi précisément que possible.